

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16^{ème}
Nom de site	POUSSIN	Numéro	7510058564
Adresse du site	57, rue d'Auteuil	Hauteur	R+10 (36m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues et Free présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	20/11/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/11/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	20/12/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° <5V/m - 120° <5V/m - 240° <5V/m 5G (3500) : 0° <5V/m - 120° <5V/m - 240° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 33.52m (0°/240°) 35.97m (120°) pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 34.14m (0°/240°) 36.59m (120°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

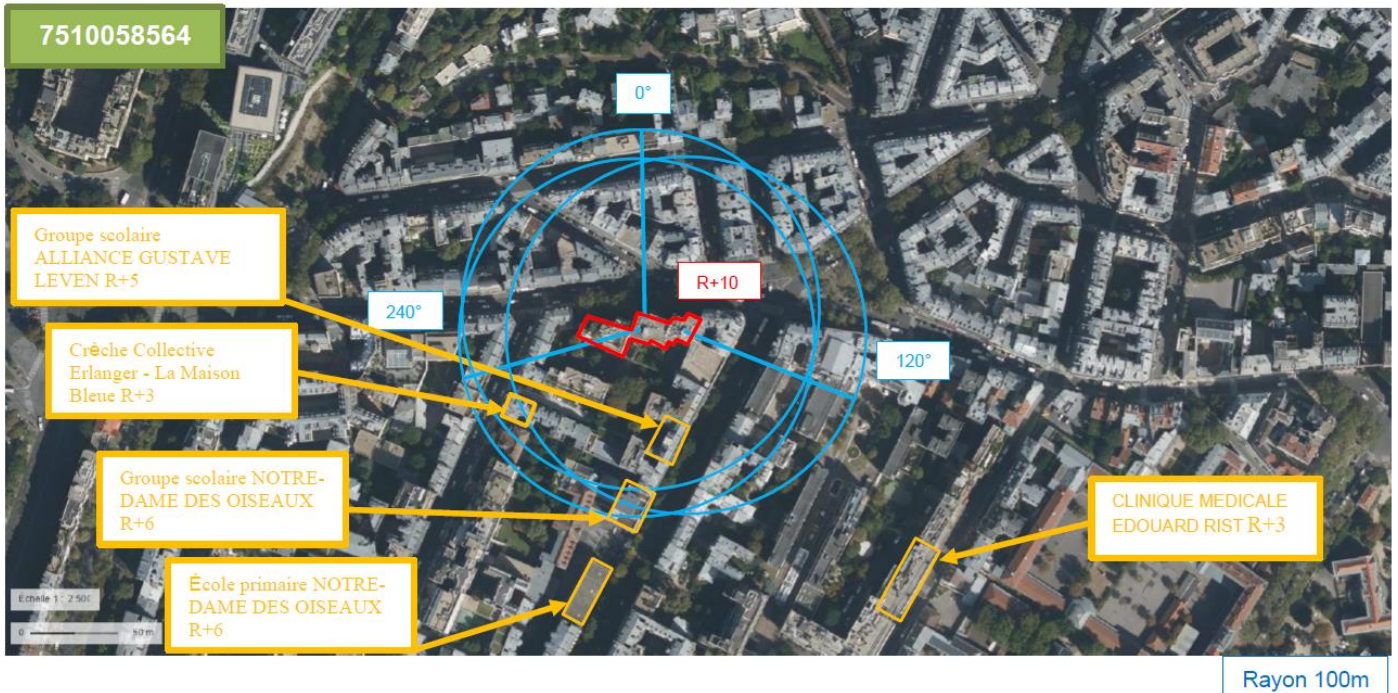
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes 4G et 3 antennes 5G faisceaux fixé sur un bras de déport pour la 3G/4G/5G NR2100 /5G NR3500
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

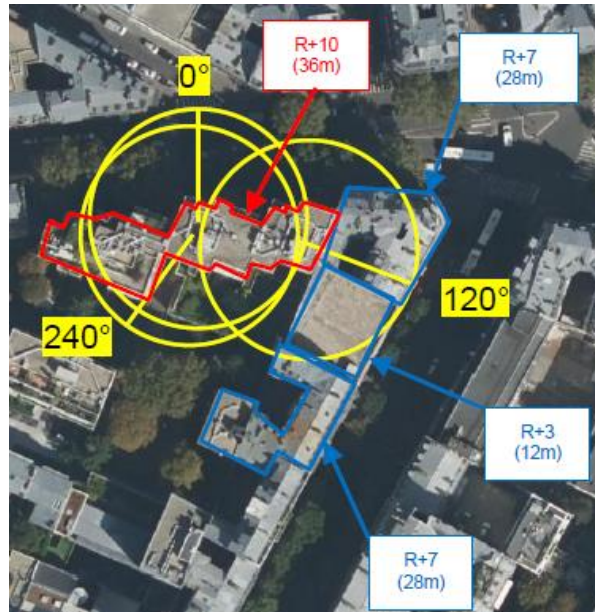
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Collective Erlanger - La Maison Bleue	9 rue Erlanger 75016 PARIS	12m	NON	60m	0.08
CLINIQUE MEDICALE EDOUARD RIST	14 R BOILEAU 75016 PARIS	12m	NON	180m	1.80
Groupe scolaire ALLIANCE GUSTAVE LEVEN	6 Bis Rue Michel Ange 75016 PARIS	25m	NON	63m	3.41
Groupe scolaire NOTRE-DAME DES OISEAUX	12 rue Michel Ange 75016 PARIS	22m	NON	93.30m	1.15
Ecole primaire NOTRE-DAME DES OISEAUX	21 RUE ERLANGER 75016 PARIS	24m	NON	130m	1.96

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

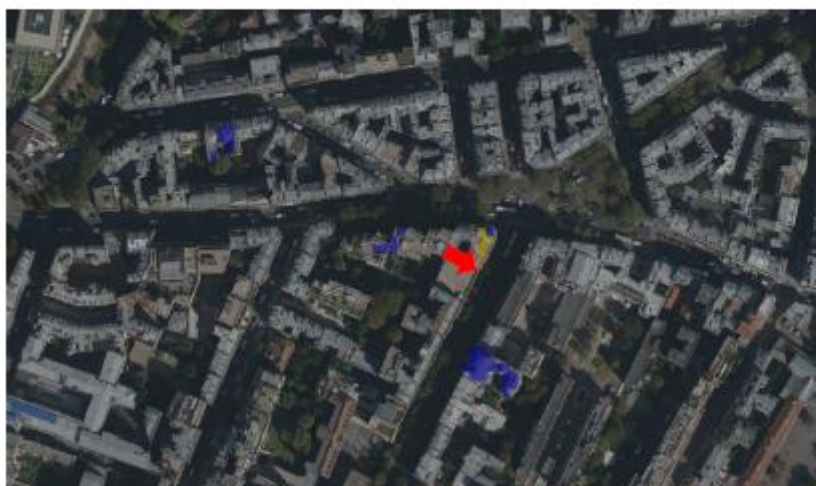
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 0°	Azimet 120°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	29.5 m	20.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimet 120°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 29.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2V/m .

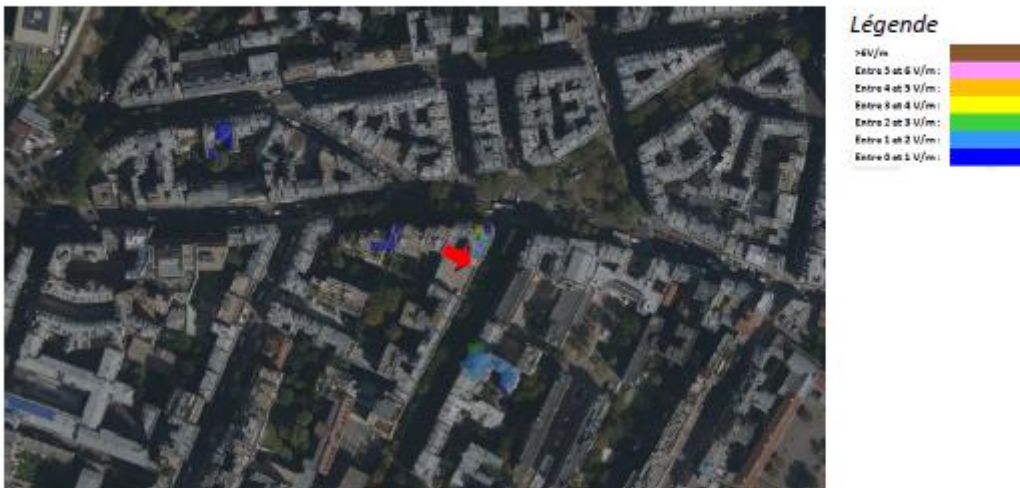
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	26.5 m	29.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 29.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Après travaux

Avant travaux



Installation SFR
non visible depuis la rue

Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 0° :



Secteur 1 Azimut 120° :



Secteur 2 Azimut 240° :

